

FICHE DE POSTE

Professeur de Lettres classiques ou modernes (voie générale)

Missions	<p>Il s'agit d'effectuer un ou plusieurs remplacement(s) de professeur(s) de lettres dans un ou plusieurs établissement(s) de l'enseignement secondaire public (collège ou lycée) de l'académie de Créteil pour une durée déterminée.</p> <p>Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité politique et religieuse.</p> <p>Les périodes de stage, le cas échéant, font partie intégrante de la formation des jeunes. Leur suivi relève des missions du professeur.</p>
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux. - Transmettre des connaissances disciplinaires. - Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves. - Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation. - Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe. - Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire.
Compétences spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.
Savoirs et savoir-faire particuliers	<p>Pour enseigner le Français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir de solides connaissances sur la langue et la littérature, ainsi qu'une bonne culture générale. <p>Pour enseigner les Langues et Cultures de l'Antiquité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir de solides compétences linguistiques et culturelles (civilisation, littérature) en latin et/ou grec ancien ; - susciter et entretenir la curiosité des élèves pour les langues et cultures de l'Antiquité ; leur donner les moyens de mettre en perspective mondes anciens et mondes modernes. <p>Pour enseigner le FLE/FLS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir des connaissances sur les procédures de scolarisation des élèves allophones dans le système éducatif français ; - avoir développé des compétences dans l'enseignement du FLE voire du FLS.
Diplôme requis	<p>Licence de Lettres (ou de Sciences humaines)</p>
Pour candidater	<p>Veuillez déposer votre cv + lettre de motivation au format PDF, sur le site ACLOE (https://portail.ac-creteil.fr/acloe/), dans la catégorie « Lettres ».</p>